

n° DCLC-SERGE-BRGE-25

Arrêté n°30-2025-01-02-00001

**Déclarant la cessibilité des lots de la copropriété « Le Portal », parcelle CZ n°196,
listés à l'état parcellaire sur le territoire de la commune de Nîmes**

**Le préfet du Gard,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des relations entre le public et l'administration ;

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dite loi Lamy, qui a lancé le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et défini le principe de co-construction des projets urbains avec les habitants, les représentants d'associations et les acteurs économiques selon les modalités prévues dans les contrats de ville ;

VU le décret du 30 décembre 2014 et l'arrêté du 29 avril 2015, qui déterminent le quartier Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville comme territoire d'intérêt national pour une intervention de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) au titre du NPNRU ;

VU le décret n°2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'Etablissement public foncier d'Occitanie, modifié successivement par décret n°2014-1734 du 29 décembre 2014 et par décret n°2017-836 du 5 mai 2017 et par décret n°2020-374 du 30 mars 2020 ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Jérôme BONET en qualité de préfet du Gard ;

VU le schéma de cohérence territoriale (SCoT) sud Gard ;

VU le plan local d'urbanisme de la commune de Nîmes ;

VU la convention d'anticipation foncière entre la commune de Nîmes et l'établissement public foncier d'Occitanie signée le 28 janvier 2019 ;

VU la convention opérationnelle entre la commune de Nîmes et l'établissement public foncier d'Occitanie signée le 5 décembre 2023 ;

VU la délibération n°2023-02-089 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Nîmes métropole du 27 mars 2023 portant sur l'utilité du NPNRU du quartier chemin Bas d'Avignon – clos d'Orville emportant mise en compatibilité du plan local d'Urbanisme et approuvant le dossier d'enquête parcellaire ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Nîmes du 3 avril 2023 portant sur l'utilité du NPNRU du quartier chemin Bas d'Avignon – clos d'Orville emportant mise en compatibilité du plan local d'Urbanisme et approuvant le dossier d'enquête parcellaire ;

VU l'arrêté préfectoral n°30-2023-04-28-00001 du 28 avril 2023 déclarant d'utilité publique (DUP) la réalisation du projet de renouvellement urbain du quartier chemin bas d'Avignon – Clos d'Orville sur la commune de Nîmes et approuvant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Nîmes ;

VU l'arrêté préfectoral n°30-2023-06-23-00002 du 23 juin 2023 portant modification de l'arrêté préfectoral sus-mentionné ;

VU le dossier d'enquête parcellaire constitué conformément à l'article R. 131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département du Gard pour l'année 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2024-02-12-00001 du 12 février 2024 et son modificatif n°30-2024-02-29-00001 du 29 février 2024 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire relative au projet de renouvellement urbain du quartier Chemin bas d'Avignon-Clos d'Orville portant sur les lots et volumes de la copropriété « Le Portal » sur le territoire de la commune de Nîmes et désignant Monsieur Didier LECOURT en qualité de commissaire enquêteur ;

VU les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier d'enquête en mairie ;

VU les publications de l'avis d'enquête publique du 22 février 2024 et du 7 mars 2024 sur le journal « le midi-Libre » et sa mise en ligne sur le site de l'état dans le gard www.gard.gouv.fr ;

VU les certificats d'affichage de la mairie de Nîmes du 20 mars 2024 et du 2 avril 2024 ;

VU le procès-verbal et avis favorable du commissaire enquêteur en date du 10 avril 2024 ;

VU le courrier de l'établissement public foncier d'Occitanie, en date du 19 décembre 2024, sollicitant l'arrêté de cessibilité ;

VU l'état parcellaire et les plans parcellaires transmis par l'E.P.F. d'Occitanie le 19 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que l'enquête parcellaire est close depuis le mardi 19 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT la validité de la déclaration d'utilité publique (DUP) de la réalisation du projet de renouvellement urbain du quartier chemin bas d'Avignon – Clos d'Orville sur la commune de Nîmes et approuvant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Nîmes ;

CONSIDÉRANT que la procédure d'expropriation peut-être engagée dans le délai de cinq ans à compter de la signature de l'arrêté préfectoral n°30-2023-06-23-00002 du 23 juin 2023, sauf prorogation de celui-ci à l'issue de cette période et pour la même durée ;

CONSIDÉRANT que les lots de la copropriété « Le Portal » dont la cessibilité est demandée sont inclus dans le périmètre de la déclaration d'utilité publique ;

CONSIDÉRANT que l'opération de recyclage de la copropriété « Le Portal » est inscrite dans la programmation de la convention NPNRU, avec pour finalité la création de logements locatifs sociaux et de logements en accession aidée, ainsi qu'un espace public ;

CONSIDÉRANT dans le présent état de l'impossibilité d'identifier le propriétaire au sens de l'article 5 et 6 du décret 55-22 du 4 janvier 1955, les lots 456, 504, 514 et 516 de la parcelle CZ n°196 sont soumis aux dispositions de l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 et aux dispositions de l'article R.132-2 du code de l'expropriation ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE :

Article 1er : Sont déclarés cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique, en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier chemin bas d'Avignon – Clos d'Orville sur la commune de Nîmes, au profit :

- de l'établissement public foncier d'Occitanie, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les lots de la copropriété « Le Portal », parcelle CZ n°196, listés à l'état parcellaire annexé au présent arrêté ;

Le plan et état parcellaire sont annexés au présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté de cessibilité devra être transmis, par le préfet du Gard, dans les six mois à compter de ce jour, à Madame le juge de l'expropriation.

Article 3 : Le présent arrêté sera :

- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard,
- affiché pendant un délai minimal d'un mois en mairie de Nîmes,
- notifié par l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, aux propriétaires concernés, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification ;
- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

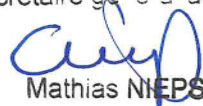
Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 : Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur départemental des territoires et de la mer, le président de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, le maire de la commune de Nîmes, la directrice générale de l'établissement public foncier d'Occitanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'Etat.

Fait à Nîmes, le 02 JAN. 2025

Pour le préfet

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE



vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

DOSSIER DE DEMANDE D'ARRETE DE CESSIBILITE
(Conformément à l'article R. 132-1 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)

Portant sur le périmètre élargi de la Copropriété
« Le Portal » à Nîmes
(parcelle CZ 196)

Pièces constitutives du dossier :

- Plan parcellaire
- Etats parcellaires

[illegible]

Pour le préfet,
le sous-préfet
secrétaire général adjoint

Mathias NÉPESARRÉ
Nîmes le 02 JAN. 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00001	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 1 A 17 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY ET 1 ET 3 PLACE PIERRE DAUDET CHEZ SALANIE IMMOBILIER 1 Rue Voulard - NIMES (30900)	
REPRESENTE PAR SON SYNDIC	
- SALANIE IMMOBILIER	
1 rue Voulard - NIMES (30900)	

Num. du plan	Référence cadastrale			Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
CZ		196	SOL	1 avenue de Lattre de Tassigny	7 794		7 794	
					Total		7 794	

Origine de propriété	
PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
La parcelle ci-dessus désignée provenant de la division d'un plus grand ensemble cadastré section CZ n° 143, constitue un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 294 lots numérotés de 1 à 294, avec la quote-part des parties communes rattachée à chaque lot s'exprimant en 7.323èmes et d'un règlement de copropriété établis suivant acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NÎMES (Gard), le 03 janvier 1962, publié au premier bureau des hypothèques de NÎMES, le 22 février 1962, volume 5360, n° 24.	
Ledit état descriptif de division et règlement de copropriété a fait l'objet d'un modificatif établi aux termes d'un acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NÎMES, le 13 avril 1978, publié au premier bureau des hypothèques de NÎMES, le 11 mai 1978, volume 167 n°443, contenant :	
- l'attribution des parcelles CZ 197 et 198 à la société PORTAIL et Compagnie, entraînant le retrait de la copropriété des lots n° 217 à 294 - la suppression des lots n° 1 à 216 - la création des nouveaux lots n°301 à 516 avec la quote-part des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant toujours en 7.323èmes	

Arrêté de ce jour
Mathias NIEPS
Nîmes, le 02 JAN 2025

OCC2A - LE PORTAL

Origine de propriété

NÎMES

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée SCI "SAMM", représentée par son gérant
Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €, identifiée au SIREN, sous le n° 438 490 187 - R.C.S. NIMES
434 rue Robert Schumann - NIMES (30000)

REPRESENTÉE PAR SON GERANT

- Monsieur DAHRA Mohamed
né le 01/01/1961 à SIDI YAHIA (Maroc)
demeurant 434 rue Robert Schumann - NIMES (30000)

N° Ord.	Lots de copropriété					Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé	
	CZ	196 001		394	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment D, un cellier (3/7323èmes)	
	CZ	196 001		389	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment C, un cellier (3/7323èmes)	
	CZ	196 001		374	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 3ème étage du bâtiment A, un cellier (3/7323èmes)	
	CZ	196 001		354	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 2ème étage du bâtiment A, un appartement (74/7323èmes)	
	CZ	196 001		350	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 1er étage du bâtiment D, un appartement (74/7323èmes)	
	CZ	196 001		349	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 1er étage du bâtiment C, un appartement (65/7323èmes)	
	CZ	196 001		314	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment D, un local commercial (60/7323èmes)	
	CZ	196 001		313	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment D, un local commercial (49/7323èmes)	

Liste des propriétaires


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

OCC2A - LE PORTAL

CZ	196 001	312	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment C, un local commercial (49/7323ème s)	
CZ	196 001	311	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment C, un local commercial (60/7323ème s)	
CZ	196 001	302	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment A, un local commercial (60/7323ème s)	
CZ	196 001	301	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment A, un local commercial (49/7323ème s)	
Total					0

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 301,302,311,312,313,314,349,350,354,374,389,394

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à la Société dénommée « SCI SAMM », Société Civile Immobilière, savoir:

En ce qui concerne les lots 301 et 302

Au moment de l'acquisition qu'elle en a faite, aux termes acte reçu par Maître ROUX, notaire à VAUVERT (Gard), le 8 novembre 2001, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 6 décembre 2001, volume 2001 P n°14.509.

En ce qui concerne les lots 311,312,313 et 314

Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, aux termes d'un acte reçu par Maître BRES, notaire à NÎMES (Gard), le 13 décembre 2011, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 30 septembre 2004, volume 2004 P n° 12.116.

En ce qui concerne les lots 349 et 389

Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, aux termes d'un acte reçu par Maître DE LE HOYE, notaire à Nîmes (Gard), le 13 décembre 2011, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 23 décembre 2011, volume 2011 P n°15.183.

En ce qui concerne les lots 350 et 394

Origine de propriété
Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, aux termes d'un acte reçu par Maître DE LE HOYE, notaire susnommé, le 13 décembre 2011, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Nîmes, le 23 décembre 2011, volume 2011 P n° 15.184. En ce qui concerne les lots 354 et 374 Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, aux termes d'un acte reçu par Maître ROUX, notaire susnommé, le 26 juillet 2001, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Nîmes, le 2 août 2001, volume 2001 P n° 9.209.

NÎMES

PROPRIETE 00003	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur DAHRA Mohamed , Pharmacien, né le 01/01/1961 à SIDI YAHIA (Maroc) époux de Madame HUCHER Rébecca Monique France marié le 28/09/1991 à BESANCON (25) mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, puis soumis au régime de la séparation de biens, aux termes d'un contrat reçu par Maître BONNE, notaire à NIMES, homologué par le Tribunal de Grande Instance de LONS LE SAUNIER, le 27 octobre 1998. demeurant 434 rue Robert Schumann - NIMES (30000)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot		
	CZ	196 001		303	Au rez-de-chaussée du bâtiment A, un local commercial (60/7323èmes) Au 2ème étage du bâtiment F, un appartement (74/7323èmes) Au 3ème étage du bâtiment F, un cellier (3/7323èmes) Au 1er étage du bâtiment K, un appartement (74/7323èmes) Au 3ème étage du bâtiment K, un cellier (3/7323èmes) Total	
	CZ	196 001		1 avenue de Lattre de Tassigny		
	CZ	196 001		441 1 avenue de Lattre de Tassigny		
	CZ	196 001		457 1 avenue de Lattre de Tassigny		
	CZ	196 001		499 1 avenue de Lattre de Tassigny		
	CZ	196 001		511 1 avenue de Lattre de Tassigny		
					0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lot 303, 441,457,499 et 511

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés appartiennent en propre à Monsieur DAHRA Mohamed, époux séparé contractuellement de biens de Madame HUCHER Rébecca Monique France, savoir :

En ce qui concerne le lot 303


Mathias MIEPS, pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

Origine de propriété

Au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître CASTILLON, notaire à NÎMES (Gard), le 15 février 2010, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 15 mars 2010, volume 2010 P n° 2.951.

En ce qui concerne les lots 441 et 457

Au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître DE LE HOYE, notaire à NÎMES (Gard), le 28 août 2008, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 26 septembre 2008, volume 2008 P n° 11.365.

Et en ce qui concerne les lots 499 et 511

Au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître MAGGIA, notaire à NÎMES (Gard), le 9 novembre 2016, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NÎMES, le 25 novembre 2016, volume 2016 P n° 12.365, suivi d'une attestation rectificative établie par Maître MAGGIA, le 9 décembre 2016, publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de NÎMES 1, le 14 décembre 2016, volume 2016 P n° 13.086.

Liste des propriétaires

OCC2A - LE PORTAL

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025



Mathias NîEPS

NîMES		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETE 00004		PROPRIETAIRE	
		- Société dénommée "SCI Z-IMMO", Société Civile Immobilière, Société radiée le 13 novembre 2021 Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €, identifiée au SIREN, sous le n° 789 455 557 - R.C.S. NîMES 5 rue du Commandant Audibert - NIMES (30000)	
		REPRESENTÉE PAR SON GERANT - Monsieur ZELMAT Ismail né le 29/01/1966 à ORAN (Algérie) demeurant 5 rue du Commandant Audibert - NIMES (30000)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001			Au rez-de-chaussée du bâtiment B, un local commercial (60/7323èmes) Au rez-de-chaussée du bâtiment B, un local commercial (60/7323èmes)	
	CZ	196 001		305	1 avenue de Lattre de Tassigny	
	CZ	196 001		306	1 avenue de Lattre de Tassigny	
					Total	0

Origine de propriété	
PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Lots 305 et 306	
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus, appartiennent à la Société dénommée «SCI Z-IMMO» au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître MARGERIT, notaire à NîMES (Gard), le 18 novembre 2013, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NîMES le 2 décembre 2013, volume 2013 P n° 11.661.	

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

Mathias NEPS

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00006		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Société dénommée "SCI 5 AVENUE", Société Civile Immobilière au capital de 27 440, 82 €, identifiée au SIREN, sous le n° 419 832 662 - R.C.S. NIMES 5 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			
REPRESENTEE PAR SON GERANT - Monsieur LAHCENE Abderrahmane né le 30/01/1959 à ORAN (Algérie) demeurant 4 rue Aimé Longuet - NIMES (30000)			

N° Ord.	Lots de copropriété					Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé		
	CZ	196	001				
	CZ	196	001	387	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment B, un cellier (3/7323èmes)	
	CZ	196	001	382	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment B, un cellier (3/7323èmes)	
	CZ	196	001	347	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 1er étage du bâtiment B, un appartement (65/7323èmes)	
	CZ	196	001	346	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 1er étage du bâtiment B, un appartement (89/7323èmes)	
	CZ	196	001	328	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment E, un garage (13/7323èmes)	
	CZ	196	001	327	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment E, un garage (13/7323èmes)	
	CZ	196	001	309	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment C, un local commercial (49/7323èmes)	
	CZ	196	001	308	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment B, un local commercial (49/7323èmes)	
					Total		0

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots n° 308, 309, 327, 328, 346, 382, 347, 387 et 425,

Origine de propriété

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent la Société dénommée SCI 5 AVENUE, Société Civile Immobilière, savoir :

En ce qui concerne les lots 308 et 309

Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître MARGERIT, notaire à Nîmes (Gard), le 31 juillet 1998, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Nîmes, le 3 septembre 1998, volume 1998 P n° 9.104.

En ce qui concerne les lots 327 et 328

Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître MARGERIT, notaire susnommé, le 2 avril 1999, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Nîmes, le 9 avril 1999, volume 1999 P n° 4.144.

En ce qui concerne les lots 346 et 382

Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître MARGERIT, notaire susnommé, le 3 août 2001, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Nîmes, le 2 octobre 2001, volume 2001 P n° 11.773.

En ce qui concerne les lots 347 et 387

Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître MARGERIT, notaire susnommé, le 2 décembre 1999, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Nîmes, le 7 janvier 2000, volume 2000 P n° 280.

NÎMES		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETE 00007		
PROPRIETAIRES		
- Monsieur MIRALLES Antoine , retraité né le 15/03/1929 à LUNEL (34) et Madame GAIRAUD Raymonde Marie Clémentine son épouse, retraitée née le 23/06/1930 à LUNEL (34) mariés le 18/04/1953 à LUNEL (34) demeurant 19 impasse des Lavandes - LUNEL (34400)		

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001			Au rez-de-chaussée du bâtiment C, un local commercial (60/7323èmes) Au rez-de-chaussée du bâtiment E, un garage (13/7323èmes) Total	0
	CZ	196 001		310	1 avenue de Lattre de Tassigny	
	CZ	196 001		331	1 avenue de Lattre de Tassigny	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 310 et 331		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés dépendent de la communauté de biens, meubles et acquêts existant entre Monsieur MIRALLES Antoine et Madame GAIRAUD Raymonde Marie Clémentine, son épouse, savoir :		
En ce qui concerne le lot 310		
Au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître GAZAGNE, notaire à VÉZÉNOBRES (Gard), le 9 juillet 1979, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 16 novembre 1979, volume 203 n° 494.		


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes le 02 JAN, 2025

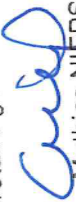
Origine de propriété
Et en ce qui concerne le lot 331 Au moyen de l'acquisition que Monsieur MIRALLES Antoine en a faite seul, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NÎMES (Gard) et Maître NEGRE, notaire à SOMMIERES (Gard), le 13 janvier 1975, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 3 février 1975, volume 95 n° 168.

Liste des propriétaires

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Au pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

OCC2A - LE PORTAL


Mathias NIEPS

NÎMES

PROPRIETE 00009	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur STITOU Mohammed , coiffeur né le 01/01/1967 à MEKNES (Maroc) divorcé de Madame HARYOULI Laïla suivant jugement rendu par le Juge des Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance de NÎMES, le 12 septembre 2005. demeurant 140 rue Hélène Boucher - NIMES (30000)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001			Au rez-de-chaussée du bâtiment E, un local commercial (49/7323èmes)	
	CZ	196 001	317	1		
					Total	0

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Origine de propriété	
Lot 317	
Le bien et droits immobiliers que constitue le lot ci-dessus désigné, appartient en propre à Monsieur STITOU Mohammed, par suite des faits exposés ci-après :	
Originairement , ledit bien dépendait de la communauté de biens ayant existé entre Monsieur STITOU Mohammed et Madame HARYOULI Laïla, son épouse, au moyen de l'acquisition que Monsieur STITOU Mohammed en avait faite seul, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître GUICHARD, notaire à REMOULINS (Gard), le 30 septembre 2002, publié au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 14 octobre 2002, volume 2002 P n° 11.825.	
Liquidation et partage de la communauté	
Aux termes d'un acte reçu par Maître FUMET, notaire associé à MARGUERITES (Gard), le 25 novembre 2005, publié au 1er bureau des hypothèques de NÎMES le 16 décembre 2005, volume 2005 P n° 15.267, Monsieur STITOU Mohammed et Madame HARYOULI Laïla, ont procédé à la liquidation et au partage de la communauté d'acquêts existant entre eux, suite à leur divorce prononcé suivant jugement rendu le 12 septembre 2005 par le Juge des Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance de NÎMES, homologuant l'acte de liquidation-partage du 21 janvier 2005, avec attribution du bien et des droits immobiliers à Monsieur STITOU Mohammed.	

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00010		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRES			
- Monsieur DAHRA Mohamed , Pharmacien né le 01/01/1961 à SIDI YAHIA (Maroc) et Madame HUCHER Rébecca Monique France son épouse, profession inconnue née le 22/06/1967 à PARIS 14ème (75) mariés le 28/09/1991 à BESANCON (25) mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, puis soumis au régime de la séparation de biens, aux termes d'un contrat reçu par Maître BONNE, notaire à NIMES, homologué par le Tribunal de Grande Instance de LONS LE SAUNIER, le 27 octobre 1998. demeurant 434 rue Robert Schumann - NIMES (30000)			

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001			Au rez-de-chaussée du bâtiment A, un local commercial (49/7323èmes)	Lot 304 bien de communauté
	CZ	196 001	304			
					Total	0

Origine de propriété

PARCELLE CASDASTREE SECTION CZ N° 196

Lot 304

Le bien et droits immobiliers que constitue le lot ci-dessus désigné, appartiennent indivisément à Monsieur DAHRA Mohamed et Madame HUCHER Rébecca Monique France, son épouse, au moyen de l'adjudication prononcée à leur profit suivant jugement rendu sur saisie immobilière à l'encontre de la SNC ATH ASTRUC, par le Tribunal de Grande Instance de NÎMES (Gard), le 10 septembre 2009, enregistré au Service des Impôts des Entreprises NÎMES-EST, le 9 novembre 2009, bordereau n° 2009/419, case n° 3, ledit jugement faisant suite à un cahier des conditions de vente en date du 23 avril 2010, le tout publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 8 septembre 2010, volume 2010 P n° 9.096.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint
du pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes le 02 JAN 2025
Mathias NIEPS

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00011	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur GHAZI Abdelhamid , retraité né le 28/04/1958 à BERMA (Egypte) époux de Madame DAMOU Fatiha marié le 26/06/1998 à AUBORD (30) marié sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage demeurant 142 chemin de la Combe de Bourdie - AUBORD (30620)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196	001			
	CZ	196	001	319	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment E, un local commercial (60/7323èmes)
	CZ	196	001	320	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment E, un local commercial (49/7323èmes)
					Total	0

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 319 et 320

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur GHAZI Abdelhamid, époux de Madame DAMOU Fatiha, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, durant son célibat, aux termes d'un acte reçu par Maître GUIRAUD, notaire associé à MARGUERITES (Gard), le 1er avril 1996, publié au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 17 mai 1996, volume 1996 P n° 4.961.

NÎMES		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETE 00013		
PROPRIETAIRES		
- Monsieur BELKADI Boumédiène , retraité né le 22/08/1943 à AIN TEMOUCHENT (Algérie) et Madame MARZOUG Fatima son épouse, retraitée née le 12/04/1944 à AIN KIHAL (Algérie) mariés le 09/09/1961 à AIN TEMOUCHENT (Algérie) demeurant 3 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)		

N° Ord.	Lots de copropriété					Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé	
	CZ	196 001		325	1 avenue de Lattre de Tassigny	Un garage au rez-de-chaussée du bâtiment E (13/7323èmes)	
	CZ	196 001		326	1 avenue de Lattre de Tassigny	Un garage au rez-de-chaussée du bâtiment E (13/7323èmes)	
	CZ	196 001		364	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 3ème étage du bâtiment B, un appartement (89/7323èmes)	
	CZ	196 001		386	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment B, un cellier (3/7323èmes)	
					Total	0	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 325, 326, 364 et 386		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté existant entre Monsieur BELKADI Boumédienne et Madame MARZOUG Fatima, son épouse, savoir :		
En ce qui concerne le lot 325		

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025


Mathias NIEPS

Origine de propriété

Au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître LAFON, notaire associé à NÎMES (Gard), le 24 juin 2003, publié et enregistré au 1^{er} bureau des hypothèques de NÎMES, le 7 août 2003, volume 2003 P n° 9.148.

Et en ce qui concerne les lots 326, 364 et 386

Au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître LAFON, notaire associé susnommé, le 18 avril 2003, publié et enregistré au 1^{er} bureau des hypothèques de NÎMES, le 21 mai 2003, volume 2003 P n° 5.766.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00014	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur AHAMAD Fouad , Employé des aéroports de Paris né le 23/01/1981 à MARSEILLE divorcé de Madame DRIOUECH Hajar suivant jugement rendu par le Tribunal judiciaire de RODEZ (Aveyron) le 7 février 2022 demeurant 12 rue Antoine Demusois - GOUSSAINVILLE (95190)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		335	1 avenue de Lattre de Tassigny	Un garage au rez-de-chaussée (13/7323èmes)
	CZ	196 001		439	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 1er étage du bâtiment I, un appartement (65/7323èmes)
	CZ	196 001		459	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 3ème étage du bâtiment F, un cellier (3/7323èmes)
					Total	0

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 335, 439 et 459

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur AHAMAD Fouad, célibataire majeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, aux termes d'un acte reçu par Maître CASTILLON, notaire associé à NÎMES (Gard), le 14 décembre 2012, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NÎMES 1, le 19 décembre 2012, volume 2012 P n° 14.141.


Mathias NIEPS
a pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

NÎMES

PROPRIETE 00015		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Société dénommée "SCI SAMANDINE", radiée le 13/11/2021, représentée par son gérant Société Civile Immobilière au capital de 152, 45 €, identifiée au SIREN, sous le n° 428 727 333 - R.C.S. NIMES 1 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			
REPRESENTEE PAR SON GERANT			
- Monsieur SCHUBENEL Vincent né le 31/03/1958 à FORBACH (57) demeurant 1 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copr o	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196 001				Au 1er étage du bâtiment A, un appartement (74/7323èmes)
	CZ	196 001		344	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 3ème étage du bâtiment A, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196 001		370	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 3ème étage du bâtiment A, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196 001		372	1 avenue de Lattre de Tassigny	Total
						0

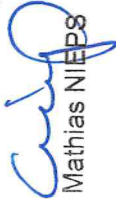
Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 344, 370 et 372

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à la Société dénommée « SCI SAMANDINE », Société Civile Immobilière, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître STORCK, notaire associé à NÎMES (Gard), le 17 avril 2000, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 8 juin 2000, volume 2000 P n° 6.668.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

NÎMES

PROPRIETE 00016		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Société dénommée "HIPPOCRATE", radiée le 16/10/2021, représentée par son gérant Société Civile Immobilière au capital de 152,45 €, identifiée au SIREN, sous le n° 384 747 259 - R.C.S. NIMES 1 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			
REPRESENTEE PAR SON GERANT			
- Monsieur SCHUBENEL Vincent né le 31/03/1958 à FORBACH (57) demeurant 1 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196	001			
	CZ	196	001	345	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 1er étage du bâtiment A, un appartement (65/7323èmes)
	CZ	196	001	371	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 3ème étage du bâtiment A, un cellier (3/7323èmes)
					Total	0

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 345 et 371		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à la Société dénommée « HIPPOCRATE », Société Civile Immobilière, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, aux termes d'un acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NÎMES (Gard), le 31 mars 1992, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 24 avril 1992, volume 1992 P n° 4.051.		

NÎMES		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETE 00020		
PROPRIETAIRES		
- Monsieur AIT LAMKADEM Mohamed , retraité né le 01/01/1947 à TASOUKAT AGDEZI (Maroc) et Madame CHAOUKI Fatima son épouse, retraitée née le 02/02/1952 à MOHAMMEDIA (Maroc) mariés le 19/02/1975 à MOHAMMEDIA (Maroc) demeurant 9 avenue de Lattre de Tassigny - NÎMES (30000)		

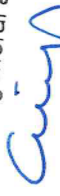
N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		353	Au 1er étage du bâtiment E, un appartement (74/7323èmes)	
	CZ	196 001		377	Au 3ème étage du bâtiment A, un cellier (3/7323èmes)	
					Total	0

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 353 et 377		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté légale de biens existant entre Monsieur AIT LAMKADEM Mohamed et Madame CHAOUKI Fatima, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître CHABROLLES, notaire associé à NÎMES (Gard), le 29 décembre 1999, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 6 janvier 2000, volume 2000 P n° 115.		

ÉTAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

OCC2A - LE PORTAL

la pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

NÎMES

PROPRIETE 00021 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRES

- Monsieur PRUNET Emilien Mathurin Joseph, retraité
né le 17/04/1934 à CAMPESTRE ET LUC (30)
et
Madame CAUVAS Odile Marie Josette son épouse, retraitée
née le 01/03/1938 à CAMPESTRE ET LUC (30)
mariés le 12/07/1958 à CAMPESTRE ET LUC (30)
mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage
demeurant 1 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196	001	355	1 avenue de Lattre de Tassigny Bâtiment A, un appartement (65/7323èmes)	
	CZ	196	001	375		
	CZ	196	001	375	1 avenue de Lattre de Tassigny Bâtiment A, un cellier (3/7323èmes)	
				Total	0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196
Lots 355 et 375

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté existant entre Monsieur PRUNET Emilien Mathurin Joseph et Madame CAUVAS Odile Marie Josette, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NÎMES (Gard), le 6 mai 1988, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 3 juin 1988, volume 405 n° 154.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

NÎMES

PROPRIETE 00023	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur EL MAHIRI Moulay Hassan, Aide à domicile né le 31/12/1982 à RAS EL AIN (Maroc) demeurant 112 cours Jean Jaurès - GRENOBLE (38000)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196 001				
	CZ	196 001	359	1	avenue de Lattre de Tassigny	Au 2ème étage du bâtiment C, un appartement (65/7323èmes)
	CZ	196 001	391	1	avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment C, un cellier (3/7323èmes)
						Total
						0

Origine de propriété	
PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Lots 359 et 391	
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur EL MAHIRI Moulay Hassan, célibataire majeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite aux termes d'un acte reçu par Maître PANAYE, notaire associé à PIOLENC (Vaucluse), le 25 mars 2014, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NÎMES 1, le 15 avril 2014, volume 2014 P n° 3.841.	


Mathias Njepsu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00024	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur AFKOUR Lahcen , retraité né le 01/01/1952 à TAFARGALTE (Maroc) époux de Madame ZARHARI Khaddouj marié en 1972 à MOHAMMEDIA (Maroc) demeurant 7 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)	

N° Ord	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copr o	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		360		Au 2ème étage du bâtiment D, un appartement (74/7323èmes)
	CZ	196 001		396		Au 4ème étage du bâtiment D, un cellier (96/7323èmes)
						Total
					0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 360 et 396

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur AFKOUR Lahcen époux de Madame KAMADDOUI Zarari, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître CASTILLON ARNAUD, notaire associé à SAINT-CHAPTES (Gard), le 28 janvier 2000, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, les 10 février et 10 mai 2000, volume 2000 P n° 1.856.

Observation étant ici faite que Monsieur AFKOUR Lahcen, est de nationalité Marocaine et que le régime matrimonial légal au Maroc, est celui de la séparation de biens.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NÎMES
pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
NÎMES le 02 JAN. 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00028		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
NU-PROPRIETAIRE		
- Monsieur MERCURIO Stéfano , Pasteur protestant né le 19/05/1971 à PALERME (Italie) demeurant 367 Boulevard Saint Exupéry - SAINT RAPHAEL (83700)		

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196 001				
	CZ	196 001	367		1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 3ème étage du bâtiment C, un appartement (65/7323èmes)
	CZ	196 001	393		1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment C, un cellier (3/7323èmes)
					Total	0

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 367 et 393 Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent pour la nue-propriété , à Monsieur MERCURIO Stefano, divorcé de Madame GABORIEAU Anne Sophie, sous l'usufruit de Madame DRAGNA Paola (décédée le 03 mars 2024), veuve de Monsieur MERCURIO Giovanni, pour lui avoir été attribués, aux termes d'un acte reçu par Maître TROADEC, notaire associé à SAINT-TROPEZ (Var), le 10 août 2022, contenant donation en avancement de part successorale, de la nue-propriété pour y réunir l'usufruit au jour de son décès, par Madame Veuve MERCURIO née DRAGNA Paola, née à PALERME (Italie), le 14 août 1940, au profit de son fils, présomptif héritier pour moitié. Cette donation a eu lieu outre la réserve d'usufruit avec réserve du droit de retour par la donatrice, interdiction d'aliéner, interdiction de mise en garantie, clause d'exclusion de communauté, action révocatoire. Une expédition dudit acte de donation a été publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de NÎMES 1, le 1er septembre 2022, volume 2022 P n° 26.124.		

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint ou pour être annexé à
mon arrêté de ce jour


Mathias NIEPS

OCC2A - LE PORTAL

Origine de propriété

Du chef de Madame DRAGNA Paola, usufruitière :

Acquisition aux termes d'un acte reçu par Maître TERRE-ROTT notaire à SAUVE (Gard), le 18 octobre 2011, publié et enregistré au 1^{er} bureau des hypothèques de NÎMES, le 27 janvier 2011, volume 2011 P n° 12.698.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

NÎMES	
PROPRIETE 00029	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
USUFRUITIERE	
- Madame AMMOUR Zohra , retraitée née le 18/04/1954 à TENIET EL HAAD (Algérie) épouse de Monsieur DAIKHA Seghir mariée le 09/07/1977 à PONT SAINT ESPRIT (30) veuve de Monsieur DAIKHA Séghir demeurant 7 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur DAIKHA Karim , Sans emploi né le 12/11/1979 à NIMES (30) célibataire majeur demeurant 2 rue Condorcet - ARLES (13200)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur DAIKHA Farid , Sans emploi né le 28/03/1981 à NIMES (30) célibataire majeur demeurant 1 rue Terraube - NIMES (30000)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur DAIKHA Salah Toufik, Employé SNCF né le 19/12/1988 à NIMES (30) époux de Madame LATARSA Imaine Miryam Fatma marié le 03/07/2010 à NIMES (30) demeurant Allée des Ormeaux - SERNHAC (30210)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur DAIKHA Moustapha , Employé d'école né le 12/02/1991 à NIMES (30) célibataire majeur demeurant 16 rue Card de Cabrières - NIMES (30000)	


Mathias NIÉPS
vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

OCC2A - LE PORTAL

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001	368	1 -17 place du professeur Pierre Daudet		Au 3ème étage du bâtiment D, un appartement (74/7323èmes)
	CZ	196 001	398	1 -17 place du professeur Pierre Daudet		Au 4ème étage du bâtiment D, un cellier (3/7323èmes)
				Total	0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 368 et 398

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent conjointement et indivisément à :

- Madame AMMOUR Zohra, veuve de Monsieur DAIKHA Séghir.
- Monsieur DAIKHA Karim, célibataire majeur.
- Monsieur DAIKHA Moustapha, célibataire majeur.
- Monsieur DAIKHA Farid, célibataire majeur.
- Monsieur DAIKHA Salah Toufik, célibataire majeur

Par suite des faits exposés ci-après :

Originellement, lesdits biens et droits immobiliers dépendaient de la communauté d'acquêts ayant existé entre Monsieur DAIKHA Séghir et Madame AMMOUR Zohra, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en avaient faite, conjointement et solidairement, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire associé à NIMES, le 23 mai 1997, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NIMES, le 12 juin 1997, volume 1997 P n° 5.913.

Décès de Monsieur DAIKHA Séghir

Monsieur DAIKHA Séghir, en son vivant conducteur d'engins, né à BARIKA (Algérie), le 18 mars 1948, époux de Madame AMMOUR Zohra, est décédé à NIMES (Gard), le 9 décembre 1999, laissant pour recueillir sa succession :

- Madame AMMOUR Zohra, son épouse survivante,
Commune en biens acquêts,


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

Origine de propriété

Bénéficiaire légale, à son choix exclusif, soit du quart en toute propriété de l'universalité des biens composant la succession ou de l'usufruit de l'universalité des mêmes biens. Donataire, aux termes d'un acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NIMES, le 26 mai 1997, de l'une des quotités disponibles permise par la loi entre époux, soit de la pleine propriété de la quotité disponible ordinaire, soit d'un/quart (1/4) en pleine propriété et de trois/quarts (3/4) en usufruit de tous les biens dépendant de la succession, à son choix exclusif.

Il est ici précisé qu'aux termes de l'acte de notoriété dressé après ledit décès par Maître DUTRIEUX, notaire susnommé, le 16 mai 2000, Madame Veuve DAIKHA née AMMOUR, conjoint survivant, a déclaré vouloir opter pour l'usufruit de l'universalité des biens composant la succession.

Et pour seuls héritiers, ensemble pour le tout ou divisément chacun pour un/quart (1/4), sauf à tenir compte des droits du conjoint survivant :

- Monsieur DAIKHA Karim, célibataire majeur.
- Monsieur DAIKHA Moustapha, célibataire majeur.
- Monsieur DAIKHA Farid, célibataire majeur.
- Monsieur DAIKHA Salah Toufik, célibataire majeur

Ses quatre enfants issus de son union avec son épouse survivante.

Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître PINOLI, notaire associé à NIMES, le 14 avril 2022, publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de NIMES 1, le 10 juin 2022, volume 2022 P n° 16.781.

PROPRIETE 00030

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Société dénommée "SCI HORIZON", représentée par sa gérante
Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €, identifiée au SIREN, sous le n° 529 150 039 - R.C.S. MONTPELLIER
48 rue Paul Balbastre - NIMES (30000)

REPRESENTEE PAR SA GERANTE

- Madame BELATTAR Fatima
née le 15/05/1965 à TEFEREG (Algérie)
demeurant 26 rue Louis Braille - SAINT ETIENNE (42000)

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

N° O rd.	Lots de copropriété					Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Se ct.	N°	Copr o	Lot	Libellé		
	CZ	196	001				
	CZ	196	001	369	1 avenue de Lattre de Tassigny		
	CZ	196	001	399	1 avenue de Lattre de Tassigny		
					Total	0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 369 et 399

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à la Société dénommée « SCI HORIZON », Société Civile Immobilière, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite sous son ancienne dénomination « SCI RENAITRE », suivant acte reçu par Maître ROMAGNÉ, notaire à CLARENSAC (Gard), le 16 février 2015, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NÎMES 1, le 17 mars 2015, volume 2015 P n° 2.700.

PROPRIETE 00031

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU CENTRE COMMERCIAL SIS 1 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY A NIMES (30000)

1 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)

REPRESENTE PAR SON SYNDIC

- Cabinet "SALANIE IMMOBILIER", représentant le syndicat des copropriétaires du Centre Commercial 1 av. de Lattre de Tass

1 rue Voulard - NIMES (30900)

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot		
	CZ	196	001			
	CZ	196	001	461		Au 3ème étage du bâtiment I, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196	001	513		Au 3ème étage du bâtiment K, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196	001	462		Au 3ème étage du bâtiment I, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196	001	455		Au 3ème étage du bâtiment F, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196	001	379		Au 3ème étage du bâtiment E, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196	001	378		Au 3ème étage du bâtiment E, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196	001	373		Au 3ème étage du bâtiment A, un cellier (3/7323èmes)
				Total	0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 373, 378, 379, 455, 461, 462 et 513

Les lots ci-dessus désignés dépendent d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet :

-

D'un règlement de copropriété et d'un état descriptif de division en 294 lots, établi suivant acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NIMES, le 3 janvier 1962, publié au 1er bureau des hypothèques de NIMES, le 22 février 1962, volume 5.360 n° 24.

Origine de propriété

- D'un acte modificatif reçu par Maître QUAILE, notaire susnommé, le 13 avril 1978, publié au 1er bureau des hypothèques de NIMES, le 11 mai 1978, volume 167 n° 443 ;
ledit acte contenant notamment annulation de l'état descriptif de division relatif aux lots 1 à 216, remplacé par un nouvel état descriptif de division relatif aux lots 301 à 516.

Il est ici précisé que les lots ci-dessus désignés, sont restés appartenir à la Société dénommée « PORTAL et COMPAGNIE », Société anonyme, requérante de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété susvisés, lots qui n'ont fait l'objet d'aucune mutation depuis leur création.

EFFET RELATIF (du chef de la Société)

Terrain acquis par la Société PORTAL et COMPAGNIE, aux termes d'un acte reçu par Maître QUAILE, notaire susnommé, le 6 mars 1961, publié au 1er bureau des hypothèques de NIMES, le 31 mars 1961, volume 5.124 n° 34.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025


Mathias NIEPS

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00032		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Monsieur AMAR Zouhir , Commerçant né le 11/12/1960 à LA SENIA (Algérie) époux de Madame EL MOUHILI Khadija marié le 10/08/2009 à SAFI (Maroc) demeurant 16 rue Ronsard - NIMES (30000)			

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196 001				Au rez-de-chaussée du bâtiment F, un local commercial (49/7323èmes)
	CZ	196 001		400		Au rez-de-chaussée du bâtiment F, un local commercial (60/7323èmes)
	CZ	196 001		401		Total
						0

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 400 et 401

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur AMAR Zouhir, divorcé de Madame LAHCENE Meriem, par suite des faits exposés ci-après :

Originellement, lesdits biens dépendaient de la communauté de biens réduite aux acquêts ayant existé entre Monsieur AMAR Zouhir et Madame LAHCENE Meriem, au moyen de l'acquisition qu'ils en avaient conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître BRES, notaire à NÎMES (Gard), le 8 janvier 2004, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 30 janvier 2004, volume 2004 P n° 1.330.

Liquidation et partage de la communauté :


Mathias NIEPS

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

OCC2A - LE PORTAL

Origine de propriété

Aux termes d'un acte reçu par Maître MAUREL, notaire à NÎMES (Gard), le 24 février 2012, publié au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 15 mars 2012, volume 2012 P n° 3.819, Monsieur AMAR Zouhir et Madame LAHCENE Meriem, son épouse, ont procédé à la liquidation et au partage de la communauté d'acquêts existant entre eux, suite à leur divorce prononcé suivant jugement rendu le 9 janvier 2009 par le Tribunal de Grande Instance de NÎMES, avec attribution du bien et des droits immobiliers à Monsieur AMAR Zouhir.

Page - 35
16/12/2024

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025
Mathias NIEPS

NÎMES		PROPRIETE 00033		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE					
- Monsieur AMACHRAA Mostafa , retraité né à TANGER né en 1952 (Maroc) marié le 11/08/1987 à TANGER (Maroc) demeurant ATG ANTENNE - 13 avenue Feucheres - NIMES (30000)					

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001				
	CZ	196 001	402	9001 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment F, un local commercial (60/7323èmes)	
	CZ	196 001	403	1-3 place du Professeur Pierre Daudet	Au rez-de-chaussée du bâtiment F, un local commercial (49/7323èmes)	
				Total		0

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété	
Lots 402 et 403		Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur AMACHRAA Mostafa époux Madame BOUCHNAFA Aouatif, au moyen de l'acquisition que le mari en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître GOUJON, notaire à NÎMES (Gard), le 23 mai 2002, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de à NÎMES, le 18 juin 2002, volume 2002 P n° 6.710.	
Observation		étant ici faite que Monsieur AMACHRAA Mostafa, est de nationalité Marocaine et que le régime matrimonial légal au Maroc, est celui de la séparation de biens.	

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00034		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Société dénommée "SCI CARPEDIEM", représentée par son gérant Société Civile au capital de 125 000 €, identifiée au SIREN, sous le n° 494 299 597 - R.C.S. NIMES 183 rue François Villon - NIMES (30000)			
REPRESENTEE PAR SON GERANT			
- Monsieur AMAR Hassan né le 16/12/1980 à NIMES (30) demeurant 183 rue François Villon - NIMES (30000)			

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196	001		Au rez-de-chaussée du bâtiment G, un local commercial (607323èmes) Total	
	CZ	196	001	404		
					0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lot 404

Le bien et droits immobiliers que constitue le lot ci-dessus désigné, appartient à la Société dénommée « SCI CARPEDIEM », Société Civile, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître CASTILLON, notaire à NÎMES (Gard) , le 8 août 2008, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 22 septembre 2008, volume 2008 P n° 11.094.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Mathias NIEPS

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes le 02 JAN 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00035		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRES			
- Monsieur KABRANE Mohamed , retraité né à BENI MEZGUELA né en 1952 (Maroc) et Madame CHKOUNI Fatima son épouse, retraitée née le 23/01/1955 à LEMIA (Maroc) mariés le 24/01/1974 à FEZ (Maroc) Monsieur KABRANE Mohamed né en 1952 (Maroc) demeurant Appartement 2218 - 21 rue Félix Eboue - NIMES (30000)			

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196	001			
	CZ	196	001	405	1 avenue de Lattre de Tassigny	
					Au rez-de-chaussée du bâtiment G, un local commercial (60/7323è mes) Total	
					0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lot 405

Le bien et droits immobiliers que constitue le lot ci-dessus désignés, appartiennent à Monsieur KABRANE Mohamed et Madame CHKOUNI Fatima, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, aux termes d'un acte reçu par Maître NEGRE, notaire à SOMMIERES (Gard), le 25 janvier 1999, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 8 mars 1999, volume 1999 P n° 2.829.

NÎMES	
PROPRIETE 00038	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur ZEKRI Mostefa , retraité né le 14/12/1948 à ANNABA (Algérie) marié le 12/09/1982 à GUELMA (Algérie) demeurant 20 rue André Nier - NIMES (30000)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196 001		412	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment I, un local commercial (49/7323èmes)
	CZ	196 001		413	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment I, un local commercial (60/7323èmes)
					Total	0

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Origine de propriété	
Lots 412 e 413	
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur ZEKRI Mostefa, époux séparé contractuellement de biens de Madame BOURIACHE Nacira, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître CHEVALIER, notaire associé à NIMES (Gard), le 25 avril 2005, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 23 mai 2005, volume 2005 P n° 6.154, suivi d'une attestation rectificative reçue par Maître CHEVALIER, notaire associé susnommé, le 23 mai 2005, publiée et enregistrée au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 20 juin 2005, volume 2005 P n° 7.436.	

NÎMES

PROPRIETE 00039	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRES	
- Monsieur EL MOUJAHID Hassan , retraité né le 01/01/1958 à BENI ISSI (Maroc)	
et	
Madame DAHMAN Amina son épouse, retraitée née le 01/01/1950 à BENI ISSI (Maroc) mariés le 06/05/1968 à KETAMA (Maroc) demeurant Mas de Chalvidan - 5 impasse Lou Prouvenco - NIMES (30000)	

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot		
	CZ	196	001			
	CZ	196	001	482	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment K, un local commercial (60/7323èmes)
	CZ	196	001	481	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment K, un local commercial (49/7323èmes)
	CZ	196	001	480	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment J, un local commercial (49/7323èmes)
	CZ	196	001	479	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment J, un local commercial (60/7323èmes)
	CZ	196	001	478	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment J, un local commercial (60/7323èmes)
	CZ	196	001	477	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment J, un local commercial (60/7323èmes)
	CZ	196	001	415	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment I, un local commercial (49/7323èmes)
	CZ	196	001	414	1 avenue de Lattre de Tassigny	Au rez-de-chaussée du bâtiment I, un local commercial (60/7323èmes)
					Total	0

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 414, 415, 477, 478, 479, 480, 481, 482,

En ce qui concerne les lots 414 et 415

Origine de propriété

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté d'acquêts existant entre Monsieur EL MOUJAHID Hassan et Madame DAHMAN Amina, son épouse, au moyen de l'acquisition que le mari en a faite seul, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître LAFON, notaire à NÎMES (Gard), le 1er décembre 1993, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 7 janvier 1994, volume 1994 P n° 160.

En ce qui concerne les lots 477 et 478

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté existant entre Monsieur EL MOUJAHID Hassan et Madame DAHMAN Amina, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître CASTILLON, notaire à NÎMES (Gard), le 21 décembre 2009, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 18 janvier 2010, volume 2010 P n° 568.

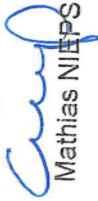
En ce qui concerne les lots 479 et 480

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté existant entre Monsieur EL MOUJAHID Hassan et Madame DAHMAN Amina, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître ALAUX, notaire à NÎMES (Gard), le 4 septembre 1997, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 25 septembre 1997, volume 1997 P n° 9.402, suivi d'une attestation rectificative reçue par Maître ALAUX, notaire susnommé, le 27 octobre 1997, publiée et enregistrée au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 6 novembre 1997, volume 1997 P n° 10.754.

Lots 481 et 482

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté existant entre Monsieur EL MOUJAHID Hassan et Madame DAHMAN Amina, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître ALAUX, notaire susnommé, le 4 septembre 1997, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 25 septembre 1997, volume 1997 P n° 9.402.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

NÎMES

PROPRIETE 00040	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE		
- ASSOCIATION COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DES QUARTIERS DE NIMES		
Par Monsieur SAMARI Mohamed - BP 63034 - rue Albert Camus - NIMES (30000)		

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		426		
				1 avenue de Lattre de Tassigny		
				Total	0	
				Un garage au rez-de-chaussée du bâtiment I (13/7323èmes)		

Origine de propriété	
PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Lot 426	
Le bien et droits immobiliers que constitue le lot ci-dessus désigné, appartiennent à l'Association dénommée « ASSOCIATION COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DES QUARTIERS DE NIMES » au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NÎMES (Gard), le 28 juillet 1977, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 5 août 1977, volume 151 n° 472.	

NÎMES

PROPRIETE 00041		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRES			
- Monsieur HAJAOUI Allal , Ouvrier agricole né à IFALASSEN né en 1949 (Maroc) et Madame DRIQUI Naima son épouse, Sans profession née le 02/10/1966 à MTIR MEKNES (Maroc) mariés le 29/11/1984 à TAOUJDAT (Maroc) Monsieur HAJAOUI Allal né en 1949 à IFALASSEN (Maroc) demeurant 460 chemin du Cros des Bards - BELLEGARDE (30127)			

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196	001			
	CZ	196	001	433		1 avenue de Lattre de Tassigny Au 1er étage du bâtiment F, un appartement (74/7323èmes)
	CZ	196	001	453		1 avenue de Lattre de Tassigny Au 3ème étage du bâtiment F, un cellier (3/7323èmes)
				Total	0	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 433 et 453		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendant, appartiennent à Monsieur HAJAOUI Allal et Madame DRIQUI Naima, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, aux termes d'un acte reçu par Maître THOMAS, notaire à CALVISSON (Gard), le 12 octobre 2004, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES (Gard), le 10 novembre 2004, volume 2004 P n° 13.792.		

NÎMES

PROPRIETE 00042	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Société dénommée "S.C.I. GALLO", représentée par sa gérante Société Civile Immobilière au capital de 381,12 €, identifiée au SIREN, sous le n° 397 824 640 - R.C.S. NIMES 44 rue du Château d'Eau - BEZOUCE (30320)	
REPRESENTEE PAR SA GERANTE	
- Madame GALLO née ALARCON Sébastiana née le 24/01/1955 à BADALONA (Espagne) demeurant 44 rue du Château d'Eau - BEZOUCE (30320)	

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		1 avenue de Lattre de Tassigny		Au 1er étage du bâtiment F, un appartement (65/7323èmes)
	CZ	196 001		1 avenue de Lattre de Tassigny		Au 3ème étage du bâtiment F, un cellier (3/7323èmes)
				Total	0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 434 et 454

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à la Société dénommée « S.C.I. GALLO », Société Civile Immobilière, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître GUICHARD, notaire associé à REMOULINS (Gard) , le 14 janvier 1999, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES (Gard), le 5 février 1999, volume 1999 P n° 1.678.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint

Liste des propriétaires

OCC2A - LE PORTAL

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

NÎMES

PROPRIETE 00043		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Monsieur RAMZI Abdelkader , Conseiller service client né le 07/09/1979 à NÎMES (30)			
célibataire majeur			
demeurant Le Portal - 13 avenue de Lattre de Tassigny - NÎMES (30000)			

N° Or d.	Sect	N°	Co pro	Lot	Lots de copropriété		Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
					Lieu-Dit	Libellé		
	CZ	196 001						
	CZ	196 001	435		1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 1er étage du bâtiment G, un appartement (89/7323èmes)		
	CZ	196 001	465		1 avenue de Lattre de Tassigny	Au 4ème étage du bâtiment G, un cellier (3/7323èmes)		
					Total		0	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 435 et 465		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur RAMZI Abdelkader, célibataire majeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître MARGERIT, notaire à NÎMES (Gard), le 30 novembre 2017, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NÎMES 1, le 13 décembre 2017, volume 2017 P n° 14.383.		


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00044	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
USUFRUITIERE	
- Madame LAARAJ Rahma , retraitée née le 01/01/1944 à BENI OULICHEK (Maroc) épouse de Monsieur RAMZI Ahmed mariée le 23/05/1962 à DRIOUICH (Maroc) veuve de Monsieur RAMZI demeurant 13 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur RAMZI Mustafa , employé né le 19/11/1967 à NIMES (30) divorcé de Madame EL BOUYADI Mimout suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES (Gard), le 3 janvier 2000 demeurant Appartement 2199 - 17 rue Félix Eboué - NIMES (30000)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur RAMZI Saïd , ouvrier né le 14/12/1968 à NIMES (30) divorcé de Madame BORDES Pascale Rose Julie suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES (Gard), le 24 octobre 2012 demeurant Logis de Bellevue - Bâtiment B - 2 Impasse Archimède - NIMES (30900)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur RAMZI Hassan , éducateur né le 03/04/1971 à NIMES (30) époux de Madame SAOUD Souad marié le 10/11/2012 à NIMES (30) demeurant 1 rue Surcouf - NIMES (30000)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur RAMZI Mohamed , Sans profession né le 11/06/1973 à NIMES (30) époux de Madame ZINOUN Najat marié le 28/05/1999 à NIMES (30) demeurant Les Orchidées - 1 rue Emile Reynaud - NIMES (30000)	

Origine de propriété

Originellement, lesdits biens et droits immobiliers dépendaient de la communauté ayant existé entre Monsieur RAMZI Ahmed et Madame LAARAJ Rahma, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en avaient conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître ALAUX, notaire à NIMES, le 7 février 2000, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NIMES, le 7 mars 2000, volume 2000 P n° 2.957.

Décès de Monsieur RAMZI Ahmed

Monsieur RAMZI Ahmed, en son vivant retraité, né à KHABABA (Maroc), le 6 septembre 1932, époux de Madame LAARAJ Rahma, est décédé à NIMES (Gard), le 3 juillet 2019, laissant pour recueillir sa succession :

- Madame LAARAJ Rahma, son épouse survivante,
Commune en biens meubles et acquêts,

Bénéficiaire légale de l'usufruit de l'universalité des biens composant la succession de son défunt mari.

Et pour seuls héritiers, ensemble pour le tout ou divisément **chacun pour un/cinquième (1/5ème) en nue-propiété**, sauf à tenir compte des droits du conjoint survivant :

- Monsieur RAMZI Mustafa, divorcé de Madame EL BOUYADI Mimout.
- Monsieur RAMZI Saïd, divorcé de Madame BORDES Pascal Rose Julie.
- Monsieur RAMZI Hassan, époux de Madame SAOUD Souad.
- Monsieur RAMZI Mohamed, époux de Madame ZINOUN Najat.
- Monsieur RAMZI Abdelkader, célibataire majeur.

Ses cinq enfants, issus de son union avec son épouse survivante.

Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître CASULA, notaire associé à NÎMES (Gard), le 1er septembre 2021, publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de NÎMES 1, le 14 septembre 2021, volume 2021 P n° 14.523.

NÎMES		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETE 00045		
PROPRIETAIRES		
- Monsieur TALHAOUI El Hassan , retraité né le 01/01/1956 à IJARMAOUAS (Maroc) et Madame EL MARGAAI Mimount son épouse, retraitée née le 01/01/1956 à IJARMAOUAS (Maroc) mariés le 26/07/1977 à TEMSAMANE (Maroc) demeurant 15 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)		

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001	437	1 avenue de Lattre de Tassigny		
	CZ	196 001	471	1 avenue de Lattre de Tassigny		
				Total	0	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 437 et 471		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à Monsieur TALHAOUI El Hassan et Madame EL MARGAAI Mimount, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, aux termes d'un acte reçu par Maître DUTRIEUX, notaire à NÎMES (Gard), le 17 décembre 2003, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 13 février 2004, volume 2004 P n° 2.053.		


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes le 02 JAN. 2025

NÎMES

PROPRIETE 00047	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRES	
- Monsieur ZAIDI Omar , Cadre né le 22/12/1960 à TANGER (Maroc) et Madame HOSNI Karima son épouse, Sans profession née le 17/08/1959 à RABAT (Maroc) mariés le 21/08/1987 à RABAT (Maroc) demeurant 17 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)	

N° Or d.	Lots de copropriété			Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot	Libellé
	CZ	196	001		Au 1er étage du bâtiment I, un appartement (74/7323èmes)
	CZ	196	001	440	Au 3ème étage du bâtiment I, un cellier (3/7323èmes)
	CZ	196	001	460	Total
				0	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 440 et 460		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à Monsieur ZAIDI Omar et Madame HOSNI Karima, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, aux termes d'un acte reçu par Maître ALAUX, notaire à NÎMES (Gard), le 21 juin 2007, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 9 juillet 2007, volume 2007 P n° 8.240, suivi d'une attestation rectificative reçue par Maître ALAUX, notaire susnommé, le 31 août 2007, publiée et enregistrée au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 07 septembre 2007, volume 2007 P n° 10.627.		

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

NÎMES

PROPRIETE 00048		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRES			
- Monsieur BEDDAR Dahmane, Retraité né le 01/01/1932 à DZ MEKHENCHACHA (Algérie) demeurant 11 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000) et Madame MOUEDDA AZZEM Houria son épouse, Femme de ménage née le 29/11/1954 à DZ OULED ZAIM (Algérie) demeurant 22 rue de Gascogne - RODILHAN (30230) mariés le 17/01/1979 à BIR EL HLACHE (Algérie) Monsieur BEDDAR Dahmane né en 1932 à DZ MEKHENCHACHA (Maroc)			

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196	001	442	Au 2ème étage du bâtiment F, un appartement (65/7323èmes) Au 3ème étage du bâtiment F, un cellier (3/7323èmes) Total	
	CZ	196	001	442		
	CZ	196	001	458		
					0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196
Lots 442 et 458

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à Monsieur BEDDAR Dahmane et Madame MOUEDDA AZZEM Houria, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite à concurrence d'une moitié chacun, aux termes d'un acte reçu par Maître PELLOUX-PRAYER, notaire associé à NÎMES (Gard), le 4 avril 2000, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NIMES le 19 mai 2000, volume 2000 P n° 5.891, suivi d'une attestation rectificative reçue par le même notaire, le 28 août 2000, publiée et enregistrée au 1er bureau des hypothèques de NIMES, le 1er septembre 2000, volume 2000 P n° 10.160.

NÎMES		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRES			
- Monsieur TALHAOUI Said , électricien né le 11/03/1980 à IJARMAOUAS (Maroc) et Madame TALLA Latifa son épouse, Etudiante née le 01/05/1988 à AZGHOUL TEMSAMANE (Maroc) mariés le 10/03/2007 à NÎMES (30) mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage demeurant 9 Bis rue des Fours à Chaux - BEZOUCE (30320)			

N° Ord.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect.	N°	Copro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001		445	Au 2ème étage du bâtiment H, un appartement (74/7323èmes) Au 4ème étage du bâtiment H, un cellier (3/7323èmes)	
	CZ	196 001		473		
	CZ	196 001			Total	
					0	

Origine de propriété	
PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Lots 445 et 473	
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté de biens réduite aux acquêts existant entre Monsieur TALHAOUI Said et Madame TALLA Latifa, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître CHEVALIER, notaire associé à NÎMES (Gard), le 17 avril 2007, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 11 juin 2007, volume 2007 P n° 7.000.	


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté du 02 JAN. 2025
Nîmes, le

NÎMES

PROPRIETE 00055		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Madame MESSADI Rahma , retraitée née le 03/05/1935 à AIN TEMOUCHENT (Algérie) épouse de Monsieur BAH I Saïd divorcée de Monsieur BAH I Saïd, suivant jugement rendu par le Tribunal d'AIN TEMOUCHENT (Algérie) le 1er septembre 1970 demeurant 13 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot	Lieu-Dit	Libellé
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		450	1 avenue de Lattre de Tassi gny	Au 3ème étage du bâtiment G, un appartement (65/7323èmes)
	CZ	196 001		470	1 avenue de Lattre de Tassi gny	Au 4ème étage du bâtiment G, un cellier (3/7323èmes)
					Total	0

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 450 et 470

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Madame MESSADI Rahma, veuve de Monsieur RAMDANE Abderrhame, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, aux termes d'un acte reçu par Maître VERGNE, notaire associé à NÎMES (Gard), le 26 septembre 2000, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 20 novembre 2000, volume 2000 P n° 13.358.

NÎMES		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETE 00057		PROPRIETAIRE DECEDE	
- Monsieur CORTES Gilbert William, en son vivant retraité né le 20/07/1933 à AFFREVILLE (Algérie) époux de Madame LÔ Lucette Monique marié le 24/09/1960 à AFFREVILLE (Algérie) décédé le 11 février 2016 à NIMES (Gard) demeurant 13 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			
PROPRIETAIRE		PROPRIETAIRE	
- Madame LÔ Lucette Monique, retraitée née le 02/07/1942 à SAINTE BARBE DU TLELAT (Algérie) veuve de Monsieur CORTES Gilbert William demeurant 13 avenue de Lattre de Tassigny - NIMES (30000)			

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		456		
				1 avenue de Lattre de Tassigny		
				Bâtiment F, un cellier (3/7323èmes)		
				Total	0	

Origine de propriété	
PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Lot 456	
Le bien et droits immobiliers que constitue le lot ci-dessus désigné, dépend de la communauté légale de biens existant entre Monsieur CORTES Gilbert William et Madame LÔ Lucette Monique, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître QUAILE, notaire à NÎMES (Gard), le 28 juin 1976, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 23 juillet 1976, volume 128 n° 370.	

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025

Origine de propriété
Observation étant ici faite que Monsieur CORTES Gilbert William, est décédé à NIMES, le 11 février 2016, sa succession ne semble pas être régularisée. Héritiers à rechercher.
Conformément à l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 et aux dispositions de l'article R.132-2 du Code de l'Expropriation, il est fait mention dans le présent état de l'impossibilité d'identifier le propriétaire au sens des articles 5 et 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955

NÎMES		PROPRIETE 00058		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE					
- Société dénommée " S.C.I. T.Z. ", représentée par son gérant Société Civile Immobilière au capital de 320 €, identifiée au SIREN, sous le n° 433 023 033 - R.C.S. NIMES 3 Place du Professeur Pierre Daudet - NIMES (30000)					
REPRESENTEE PAR SON GERANT					
- Monsieur ZEGHLI Mohammed né le 23/02/1967 à OUJDA (Maroc) demeurant 3 Avenue des Rives du Parc - GARONS (30128)					

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		1 avenue de Lattre de Tassigny		Au rez-de-chaussée du bâtiment K, un appartement (60/7323è mes)
	CZ	196 001		1 avenue de Lattre de Tassigny		Au rez-de-chaussée du bâtiment K, un appartement (60/7323è mes)
				Total	0	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 483 et 484		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à la Société dénommée « S.C.I. T.Z », Société Civile Immobilière, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, suivant acte reçu par Maître GOLA-VASSAL, notaire à AIMARGUES (Gard) , le 22 novembre 2000, publié et enregistré au bureau des hypothèques de NÎMES (Gard), le 17 janvier 2001, volume 2001 P n° 638.		


Mathias NIEPS

Vu pour être annexé,
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

NÎMES

PROPRIETE 00059		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRES			
- Monsieur HAJJAOUI Marzouk , Coiffeur né le 31/12/1972 à FEZ (Maroc) et Madame HAJAOUI Saïda son épouse, Infirmière née le 27/03/1981 à FEZ (Maroc) mariés le 18/12/1999 à MARSEILLE (13) mariés au consulat général du Maroc à MARSEILLE (Bouche-du-Rhône) le 18 décembre 1998 demeurant Appartement 7 - Bâtiment E - 1 rue Maryse Bastie - NIMES (30000)			

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		497	1 avenue de Lattre de Tassigny	
	CZ	196 001		505	1 avenue de Lattre de Tassigny	
	CZ	196 001		508	1 avenue de Lattre de Tassigny	
					Total	0

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 497, 505 et 508		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, dépendent de la communauté d'acquêts existant entre Monsieur HAJJAOUI Marzouk et Madame HAJAOUI Saïda, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, au cours et pour le compte de ladite communauté, aux termes d'un acte reçu par Maître MAGGIA, notaire à NÎMES (Gard), le 22 juin 2017, publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de NÎMES, le 4 juillet 2017, volume 2017 P n° 7.718.		

Liste des propriétaires

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint


Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN. 2025

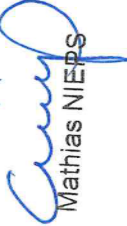
OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00060	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Madame EL OUALHANI Samira , Secrétaire née le 01/09/1974 à BENI BOUYAHIE (Maroc) épouse de Monsieur BATOUW Ismaïl Ben Ahmed mariée le 12/07/1995 à ZAIO NADOR (Maroc) demeurant 285 rue Compère Roussey - NIMES (30000)	

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot	Libellé	
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		498	1 avenue de Lattre de Tassigny	
	CZ	196 001		506	1 avenue de Lattre de Tassigny	
					Total	0

Origine de propriété	
PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196	
Lots 498 et 506	
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Madame EL OUALHANI Samira Bent Mohamed Ben Mohamed, épouse séparée de biens de Monsieur BATOUW Ismaïl Ben Ahmed, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite seule, aux termes d'un acte reçu par Maître PEILLON, notaire à NÎMES (Gard), le 7 juillet 1997, publié et enregistré au bureau des hypothèques de NÎMES, le 11 juillet 1997, volume 1997 P n° 7.028.	

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint:

Mathias NIEPS

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
NÎMES, le 02 JAN. 2025

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00062		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE			
- Monsieur AKABI Abdelkhalek , retraité né le 31/12/1960 à IRYANEN BENI BOUAYACH (Maroc) époux de Madame LARAGE Zora marié le 28/11/1979 à TAMASSENT (Maroc) demeurant Appartement 8 - Bâtiment A - 14 chemin d'Audibert - TOULOUSE (31200)			

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		503		Bâtiment K, un appartement (74/7323èmes)
	CZ	196 001		515		Bâtiment K, un cellier (3/7323èmes)
				Total	0	

Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196

Lots 503 et 515

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent en propre à Monsieur AKABI Abdelkhalek, époux de Madame LARAGE Zora au moyen de l'acquisition qu'il en a faite seul, aux termes d'un acte reçu par Maître STORCK, notaire associé à NÎMES (Gard), le 17 juillet 2001, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, le 10 septembre 2001, volume 2001 P n° 10.756.

Observation étant ici faite que Monsieur AKABI Abdelkhalek, est de nationalité Marocaine et que le régime matrimonial légal au Maroc, est celui de la séparation de biens.

Pour le préfet,
le sous-préfet,
secrétaire général adjoint/u pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 02 JAN 2025
Mathias NIEPS

OCC2A - LE PORTAL

NÎMES

PROPRIETE 00063	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE	
- Monsieur MAADY M'Hamed , Maçon né le 31/12/1956 à DOUAR BRARET (Maroc) divorcé de Madame ZRIOUEL Hafida suivant jugement rendu par le juge aux affaires familiales du Tribunal judiciaire de NÎMES (Gard) le 25 juillet 2022 demeurant 3 Place du Professeur Pierre Daudet - NIMES (30000)	
PROPRIETAIRE DECEDEE	
- Madame GHEMMAR Milouda , Sans profession en son vivant née le 23/08/1961 à CASABLANCA (Maroc) épouse de Monsieur MAADY M'Hamed mariée le 01/03/1983 à AKNOUL (Maroc) décédée le 22 novembre 2012 à TAZA (Maroc) demeurant 3 Place du Professeur Pierre Daudet - NIMES (30000)	

N° Or d.	Lots de copropriété				Surfaces à acquérir (en m²)	Observations
	Sect	N°	Co pro	Lot		
	CZ	196 001				
	CZ	196 001		504		
	CZ	196 001		514		
	CZ	196 001		516		
				Total	0	

PARCELLE CADASTREE SECTION CZ N° 196		Origine de propriété
Lots 504, 514 et 516		
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots ci-dessus désignés, appartiennent à Monsieur MAADY M'Hamed et Madame GHEMMAR Milouda, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont conjointement et solidairement faite, aux termes d'un acte reçu par Maître ALAUX, notaire à NÎMES (Gard), le 27 octobre 2000, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de NÎMES, les 7 décembre 2000 et 7 mars 2001, volume 2000 P n° 14.159.		

Origine de propriété
Observation étant ici faite que Madame GHEMMAR Milouda, est décédée à TAZA (Maroc), le 22 novembre 2012. Sa succession ne semble pas être régularisée. Rechercher les héritiers.
Conformément à l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 et aux dispositions de l'article R.132-2 du Code de l'Expropriation, il est fait mention dans le présent état de l'impossibilité d'identifier le propriétaire au sens des articles 5 et 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955

